# Société Protectrice des Animaux St-Etienne Loire

52 rue Florent Evrard - 42100 SAINT-ETIENNE

Tél.: 04 77 33 35 50 - <u>spa42@spa42.fr</u> / <u>www.spa42.fr</u>

SIRET: 776 400 384 000 33

Reconnue d'utilité publique par décret du 22 avril 1969 - Affiliée à la confédération des S.P.A. de France

# **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE du 18 mai 2019**

# Compte - rendu / Procès Verbal

Le 18 mai 2019, à 14 h 30, à la Maison des Associations, 4 rue André Malraux à SAINT-ETIENNE, les membres de l'Association SPA SAINT ETIENNE LOIRE, membres à jour de leur cotisation, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du Conseil d'Administration.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Pierre PORTERAT, en sa qualité de Président en exercice du refuge. Monsieur le Président remercie de sa présence Madame Alexandra CUSTODIO, représentant Monsieur le Maire de Saint-Etienne.

Monsieur Le Président rappelle alors l'ordre du jour :

- Exercice 2018 : Rapport moral
- Exercice 2018: Rapport financier et Approbation des comptes
- Exercice 2020 : Vote du budget prévisionnel
- Exercice 2018 : Rapport des commissions
- Cotisation annuelle
- Election des membres du Conseil d'Administration :
  - Renouvellement des membres sortants

# RAPPORT MORAL

# Monsieur Le Président donne lecture de son rapport d'activités pour l'exercice 2018

- A. Monsieur le Président rappelle les grandes lignes du Projet Associatif de l'association :
  - Recueillir et soigner les animaux malades et abandonnés (Ne pratiquer aucune euthanasie en dehors de celles prescrites par un vétérinaire pour des raisons médicales et après accord de la commission euthanasies).
  - **Protéger les animaux et améliorer leurs droits** (Lutter contre les actes de maltraitance : interventions et suivi grâce à notre commission MAUVAIS TRAITEMENTS, Déposer plainte et se porter partie civile chaque fois que cela est possible. Faire respecter le Droit des animaux. Limiter la reproduction sauvage et les abandons en faisant adopter nos animaux stérilisés, sauf exceptions attestées par un vétérinaire : maladie, âge trop avancé, etc....).
  - Développer les sentiments de douceur et d'humanité dans les rapports de l'homme avec tous les animaux (Favoriser le plus possible le contact de l'animal avec l'homme, de manière à le socialiser).
  - Veiller à la protection des oiseaux.
  - Prêter assistance aux personnes sinistrées, hospitalisées, emprisonnées ou sans domicile (en travaillant avec les services sociaux et en prenant en charge les animaux donnés alors en garde à l'As sociation).
  - Prendre toutes les mesures utiles pour que ces principes soient appliqués en toutes circonstances.
- B. FONCTIONNEMENT DU REFUGE

EFFECTIF DU PERSONNEL AU 31 décembre 2018 : 8 salariés

- 1 responsable du refuge
- 6 animaliers
- 1 contrôleur enquêteur « mauvais traitements »

#### C. NOMBRE D'ADHERENTS A FIN DECEMBRE 2018 : 1 133

#### D. Nos Pensionnaires en 2018

CHIENS Adoptions: 278

Décès/Euthanasies: 11

CHATS Adoptions: 320

Décès/Euthanasies: 33

## E. TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS EFFECTUES AU REFUGE EN 2018

## DANS LES LOCAUX ET AU CHENIL -

## Travaux et achats réalisés :

- Achat d'un nettoyeur vapeur haute pression.
- Aménagement des côtés du chalet -installé en face du bureau d'accueil-.
- Installation d'un chauffe-eau et réaménagement de l'allée centrale (entre les bâtiments des boxes des chiens)
- Réfection des allées menant aux parcs d'ébats des chiens.

#### **A LA CHATTERIE -**

#### Travaux réalisés :

- Consolidation des plexiglas extérieurs du parc d'ébats.
- Consolidation des portes intérieures par du plexiglas.
- Réfection de la toiture qui a mis hors d'eau la chatterie.
- Changement de la porte donnant sur le parc d'ébats.
- Fixation des interrupteurs.

## Travaux à réaliser :

- Changer la porte séparant l'intérieur et l'extérieur de la chatterie (porte donnant sur la cour).

### **TRAVAUX A REALISER EN 2019**

## A la chatterie :

- Agrandissement du parc d'ébats, travaux pris en charge par la Municipalité.
- Réfection des plafonds pour enlever les traces de gouttières.
- Auvent extérieur à refaire.

#### Au chenil:

- Réfection des sols, des murs, des plafonds.

Monsieur le Président remercie les bénévoles, les généreux donateurs et la Ville de ST-ETIENNE, qui ont permis d'effectuer en 2018, divers travaux au refuge.

# PUIS LES RESPONSABLES DES DIFFERENTES COMMISSIONS PRESENTENT LEURS ACTIONS

#### Travaux des commissions

## COMMISSION MAUVAIS TRAITEMENTS Brigitte VERHAEGE

345 signalements de mauvais traitements sur tout le département de la Loire en 2018.

- . Nous avons pu récupérer à l'amiable, sans procédure juridique 26 chiens, 10 chiots et 6 chatons.
- . Nous avons déposé plainte pour cinq dossiers.

## COMMISSION SANTÉ ET SOINS AUX ANIMAUX Josiane MANET

## • Vacations des vétérinaires au refuge :

Deux vacations sont effectuées chaque semaine, le mardi et le vendredi matin. Sept vétérinaires assurent ces vacations, à tour de rôle. Durant leurs interventions sont pratiqués : les identifications par puce électronique, les vaccinations ou rappels de vaccins, différentes pathologies : morsures, coupures, diarrhées, fièvre, ablation des fils de stérilisation, plaies diverses. Ponctuellement, une ordonnance médicale peut être émise pour des prises de médicaments (antibiotiques, calmants). La vacation dure entre 2 h 30 et 3 h ; entre 15 et 25 animaux sont consultés.

- **Hospitalisations des animaux** : Si des pathologies plus lourdes sont constatées, les animaux sont emmenés en cabinet vétérinaire pour y être hospitalisés ou, au pire, euthanasiés.
- Poursuite de la politique de soins qui permet depuis plusieurs années maintenant d'éviter les grosses épidémies et de confier à l'adoption des animaux dans un bon état de santé.
- Stérilisations 2018: 82 chiennes, 208 chats et 117 chattes.

# ROLE DE L'EDUCATEUR CANIN A LA SPA ST ETIENNE LOIRE : Présentation par Pierre PORTERAT, Président et éducateur canin.

- VISITES systématiques avant placement pour :
  - les jeunes animaux ou les plus âgés
  - les plus fragiles
  - ceux qui supportent mal l'enfermement en box ou la séparation d'avec leur famille
  - les animaux particuliers (chiens de seconde catégorie ou au caractère spécifique, chiens de grande taille, animaux sous traitement médical particulier, etc.)
- Poursuite du travail de préparation des chiens à l'adoption et de conseils auprès des adoptants

## Commission « chats » Sylviane PITIOT - Patricia BRUN

## Nous recherchons pour la chatterie :

- des meubles de jardin en plastique ou en bois, des maisons d'enfants d'extérieur
- des escabeaux et des échelles en bois, même cassés
- des arbres à chats, des bacs à litière ou cabinets de toilette,
- des couvertures polaires, des coussins
- des corbeilles en osier

## COMMISSION PARRAINAGES Sylviane PITIOT

En 2018 : 36 parrains pour 34 parrainages de chiens et 24 parrainages de chats.

## **ENQUETES POST ADOPTIONS** Anaïs ARCHER et Isabelle SAUVANT

331 visites en 2018 pour 192 chats et 139 chiens.

Nous réalisons des enquêtes pour tous nos animaux placés, NAC compris.

Un grand merci à tous nos enquêteurs.

## COMMISSION BENEVOLES Nathalie DEGRANGE

Un immense MERCI à tous les bénévoles de la SPA St Etienne Loire : administrateurs, promeneurs de chiens, câlineurs de chats, familles d'accueil, enquêteurs, administratifs, bricoleurs, etc... Les tâches sont innombrables à la SPA et toutes indispensables à la vie de l'association et à la protection de nos amis à 4 pattes.

**134 bénévoles sont actifs** (Administrateurs, bricoleurs, promeneurs de chiens, « câlineurs de chats », enquêteurs, bénévoles administratifs, familles d'accueil, etc...).

## COMMISSION FAMILLES D'ACCUEIL CHIENS Ghislaine POINAS

En 2018 : 22 chiens ont été accueillis par 16 familles d'accueil.

## COMMISSION FAMILLES D'ACCUEIL CHATS Patricia BRUN

En 2018 : 35 chats et chatons ont été accueillis par 26 familles d'accueil.

## COMMISSION REFUGE-TOILETTAGE Marie-Jo FRAISSE & Nadine CLAIR

Près de 150 chiens ont été toilettés et/ou lavés, sociabilisés.

# LE VOLET « SOCIAL » DE LA SPA ST ETIENNE LOIRE

#### PARTENARIATS AVEC DIVERS ETABLISSEMENTS Christian BROUQUISSE

#### 1. POUR PERSONNES DEFICIENTES MENTALES ET / OU PHYSIQUES

- partenariat avec : ADAPEI LOU PARADOU, SAUVEGARDE DE L'ENFANCE, ITEP St-Galmier. En cours avec le CHU de St-Etienne.

#### 2. AVEC DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES / ACCUEIL DE STAGIAIRES

- stagiaires accueillis en 2018
  - . 15 stagiaires 3e : découverte de l'entreprise pendant 3,5 jours,
  - . Crédit libre universitaire de 20 heures : 15 stagiaires,
  - . Deuxième chance : 1 stagiaire,
  - . Mission Locale: 6 stagiaires,
  - . Eleveur canin: 1 stagiaire,
  - . Ecole d'ostéopathie animale / école assistant vétérinaire : 6 stagiaires.

## 3. AVEC LE TRIBUNAL DE ST ETIENNE

- Réparation pénale pour mineurs : 2 stagiaires.

#### PARTENARIATS AVEC MAISONS DE RETRAITES Florence MONDON

#### **POURSUITE DU PARTENARIAT A ST CHAMOND:**

. Résidence OPALINE

## **POURSUITE DU PARTENARIAT A LA TALAUDIERE :**

. Résidence LA SARRAZINIERE

#### Pour 2019, MISE EN PLACE D'UN PARTENARIAT A ST-ETIENNE :

. Résidence

## POURSUITE DES PARTENARIATS AVEC DE NOMBREUX ORGANISMES SOCIAUX :

Pour venir en aide aux personnes en situation de précarité, âgées ou handicapées, qui ont des problèmes ponctuels avec leurs animaux.

## COMMISSION ANIMATIONS ET BOUTIQUES Annie PLANTEBLAT

Un grand merci aux artistes qui ont offert des spectacles au profit de notre refuge en 2018 et aux bénévoles qui ont participé à l'organisation.

La vente des enveloppes surprise nous a encore permis, une nouvelle fois en 2018, de financer le stand à la Foire de St-Etienne.

La SPA ST ETIENNE LOIRE recherche des objets neufs pour tombola (et enveloppes surprise), ainsi que des objets d'occasion qui seront revendus au profit des animaux du refuge lors du vide-grenier annuel.

## **COLLECTES** pour les animaux du refuge :

- couvertures, draps, coussins, serviettes éponge, peignoirs etc.
- corbeilles, niches, cages pour rongeurs ou oiseaux, colliers, harnais, laisses,
- jouets, petit mobilier, chaises, etc.

#### DATES A RETENIR EN 2019:

- Collecte aliments et accessoires animaux, chez GEANT La Ricamarie samedi 8 juin
- Randonnée dimanche 16 juin et tirage de la tombola au refuge
- FOIRE DE ST ETIENNE du 20 septembre au 30 septembre, Hall B
- Portes ouvertes « Fête des Animaux » Samedi 5 et dimanche 6 octobre au refuge
- Soirée au profit de la SPA42 à la Discothèque Le 1810, vendredi 8 novembre
- Collecte aliments et accessoires animaux, chez AUCHAN VILLARS samedi 9 novembre
- Collecte aliments et accessoires animaux, au Géant Casino La Ricamarie, samedi 30 novembre
- Portes ouvertes « Noël des Animaux » samedi 7 et dimanche 8 décembre au refuge
- Marché de Noël à Villars, dates à confirmer
- Marché de Noël à La Fouillouse, du 13 au 15 décembre.

## PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le Président, approuve le RAPPORT MORAL. Cette résolution est adoptée par tous les membres présents.

## RAPPORT FINANCIER

Monsieur le Président cède ensuite la parole à **Madame Ghislaine POINAS**, trésorière, qui donne lecture du rapport sur la situation financière.

## **RAPPORT FINANCIER EXERCICE 2018**

BUDGET 2018	PREVISION.	REALISE
PRODUITS D'EXPLOITATION	239 000 €	234 395 €
Adoptions	110 000 €	98 628 €
Cotisations	22 000 €	20 730 €
Subventions	21 000 €	25 150 €
Autres produits	36 000 €	37 187 €
transferts d'exploitation	50 000 €	52 700 €
CHARGES D'EXPLOITATION	411 000 €	458 856 €
Nourriture animaux	20 000 €	18 636 €
Vétérinaires frais médicaux	160 000 €	180 824 €
Charges de personnel	170 000 €	184 406 €
Autres charges	60 000 €	70 480 €
Amortissements	1 000 €	4 510 €
RESULTAT D'EXPLOITATION	- 172 000 €	- 224 461 €
ELEMENTS FINANCIERS		
produits financiers		1 218 €
charges financieres		
RESULTAT FINANCIER		1 218 €
<b>ELEMENTS EXCEPTIONNELS</b>		
produits exceptionnels	172 000 €	228 922 €
charges exceptionnels		851 €
RESULTAT EXCEPTIONNEL	172 000 €	229 289 €
EXCEDENT	- €	4 828 €
DEFICIT		

# **DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la trésorière, approuve le RAPPORT FINANCIER sur les comptes de l'exercice écoulé. Cette résolution est adoptée par tous les membres présents.

## TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du Rapport de la trésorière sur l'exercice clos le 31 décembre 2018, approuve, tels qu'ils ont été présentés les **COMPTES ANNUELS** arrêtés à cette date, se soldant par un excédent de 4 €.

Elle donne en conséquence, quitus aux Administrateurs de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice approuvé. **Cette résolution est adoptée par tous les membres présents.** 

## **QUATRIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide : d'affecter le résultat de l'exercice 2018 s'élevant à : 4 827€ 91 au report à nouveau. Cette résolution est adoptée par tous les membres présents.

# **BUDGET PREVISIONNEL EXERCICE 2019-2020**

2019	BUDGET PREVISIONNEL	2020
245 000 €	PRODUITS D'EXPLOITATION	235 000 €
110 000 €	Adoptions	110 000 €
20 000 €	Cotisations	20 000 €
25 000 €	Subventions	25 000 €
40 000 €	Autres produits	40 000 €
50 000 €	transferts d'exploitation	40 000 €
420 000 €	CHARGES D'EXPLOITATION	446 000 €
17 000 €	Nourriture animaux	18 000 €
165 000 €	Vétérinaires frais médicaux	175 000 €
175 000 €	Charges de personnel	180 000 €
60 000 €	Autres charges	70 000 €
3 000 €	Amortissements	3 000 €
-175 000 €	RESULTAT D'EXPLOITATION	-211 000 €
	ELEMENTS FINANCIERS	
	produits financiers	
	charges financieres	
	RESULTAT FINANCIER	
	ELEMENTS EXCEPTIONNELS	
175 000 €	produits exceptionnels	211 000 €
	charges exceptionnels	
175 000 €	RESULTAT EXCEPTIONNEL	211 000 €
- €	EXCEDENT	-€
	DEFICIT	

## SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la trésorière, approuve le BUDGET PREVISIONNEL 2019-2020. Cette résolution est adoptée par tous les membres présents.

# **LA COTISATION 2020**

## SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, conformément aux dispositions de L'article 15 des statuts décide que **le montant** de la cotisation pour l'année 2020 reste fixée à 30 €. Cette résolution est adoptée par tous les membres présents.

# **UNE PENSEE POUR NOS BIENFAITEURS LEGATAIRES EN 2018**

- . M. Mme BOULOTS (suite)
- . Mme TROJET
- . M. ROCHER
- . Mme ENTRESANGLE
- . Mlle ROUCHON
- . Mme GORIN
- . Mme OUDIN
- . M. RIGAUDON
- . M. GONNET

Et un remerciement chaleureux à tous nos généreux donateurs tout au long de l'année. C'est grâce à leur générosité que la SPA SAINT ETIENNE peut poursuivre sa mission.

# **ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

## **HUITIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu Monsieur le Président, élit ou renouvelle pour une durée de 3 ans, les mandats d'administrateurs des personnes suivantes sur la liste suivante : Cette résolution est adoptée par tous les membres présents.

Voir document joint.

## **CLOTURE**

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 17 H 30. Compte rendu rédigé le 5 juin 2019

**LE PRESIDENT**Pierre PORTERAT

LA SECRETAIRE GENERALE Annie PLANTEBLAT